

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

La récolte de 1872

Journal de la société statistique de Paris, tome 14 (1873), p. 287-297

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1873__14__287_0

© Société de statistique de Paris, 1873, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LA RÉCOLTE DE 1872.

1. — *Production des céréales dans ses rapports avec la consommation du pays.*

Pour se rendre compte de l'insuffisance d'une récolte, il est important de savoir quelle est, en temps normal, la quantité de grains nécessaire à la consommation.

Personne ne compte plus de 500 grammes de pain de froment pour la ration quotidienne de chacun des 36 millions de Français que nous sommes, enfants, femmes, vieillards et hommes faits. Même on n'estime guère la ration moyenne qu'à 450 grammes; mettons néanmoins 500. Il nous faut donc 18 millions de kilogrammes de pain par jour, et, par an, 6 milliards 570 millions de kilogrammes.

Une loi de meunerie et de boulangerie, qui a pour elle l'expérience et qui, du reste, est plus favorable au meunier et au boulanger qu'au consommateur, établit que 130 parties de grain produisent 100 parties de farine, et que 100 parties de farine fournissent 130 parties de pain, ce qui démontre qu'un kilogramme de pain équivaut à un kilogramme de blé. A ce compte, il nous faut 6 milliards 570 millions de kilogrammes de blé, et si l'on admet que le blé ordinaire pèse 75 kilogrammes l'hectolitre, cette quantité répond à 87,600,000 hectolitres de blé par an, à ration pleine et même surabondante, car 80 millions suffiraient amplement.

Cela posé, voici quelle a été la production du froment depuis 1861 jusqu'en 1869 inclusivement.

Culture, production et prix moyen du froment.

	Étendue cultivée. (Hectares.)	Récoltes. (Hectolitres.)	Produit de l'hectare. (Hectolitres.)	Prix moyen de l'hectolitre.
1861	6,754,227	75,116,287	11,20	22 fr. 25
1862	6,881,613	99,292,224	14,43	23 24
1863	6,918,768	116,781,794	16,88	19 78
1864	6,889,073	111,274,018	16,15	17 58
1865	6,904,892	95,571,609	13,85	16 41
1866	6,915,565	85,131,455	12,33	19 61
1867	6,960,425	83,005,739	11,92	26 18
1868	7,062,241	116,783,000	16,53	26 65
1869	7,034,087	107,941,533	15,34	20 32
Année moyenne. .	6,924,544	98,988,629	14,29	21 56

Ces chiffres montrent que, malgré quatre récoltes insuffisantes, celles de 1861, de 1865, de 1866 et 1867, la récolte moyenne de cette période a satisfait à toutes les exigences.

Nous manquons de renseignements sur la récolte de 1870, nous savons seulement qu'elle a dépassé la moyenne; quant à la récolte de 1871, nous constatons dans les documents officiels qu'elle n'a produit que 69,276,419 hectolitres.

Voyons maintenant les résultats de la récolte de 1872 :

Étendue cultivée.	6,937,922 hectares.
Récolte	120,803,459 hectolitres.
Produit par hectare	17,41 hectolitres.
Prix moyen de l'hectolitre.	23 fr. 15 c.

Il en résulte qu'en extrayant les 87,600,000 hectolitres qui correspondent à la consommation la plus considérable, la récolte de 1872 a laissé disponibles 33,203,459 hectolitres.

Et si l'on veut, pour plus de rigueur, en défalquer 15 p. 100 pour la semence et 5 p. 100 pour la nourriture des animaux et les besoins industriels, — soit 6,640,680, — il reste 26,562,779 hectolitres : or, c'est à peine si nous en avons exporté 8 millions. Quelles que soient donc les pertes qui résultent de l'engrangement et du transport des blés, il doit nous rester un disponible assez considérable pour combler le déficit que paraît devoir présenter la récolte de 1873.

Nous avons établi plus haut que la quantité maximum de blé nécessaire à l'alimentation est de 87,600,000 hectolitres par an, ce qui correspond à 243 litres par habitant.

En partant de cette base, il n'est pas sans intérêt de montrer dans quelle mesure les diverses régions de notre pays satisfont à l'alimentation publique. A cet égard, nous aurons à constater les plus grandes inégalités.

Examinons d'abord quelle est la part des diverses régions dans la production de la récolte de 1872 :

Nord . . .	{	Ouest. . .	13,932,464	}	53,305,090	44
		Est. . . .	28,786,904			
			10,585,722			
Centre . .	{	Ouest. . .	18,673,983	}	41,580,187	35
		Est. . . .	10,880,100			
			12,026,104			
Sud. . . .	{	Ouest. . .	12,052,908	}	25,523,312	21
		Est. . . .	7,094,970			
			6,375,434			
France continentale					120,408,589	100

Ainsi, pendant que la région du Nord fournit les 44 centièmes de la récolte, celle du Midi n'en produit que les 21 centièmes.

Les différences sont moindres dans l'autre sens : la région occidentale fournit en effet les 37 p. 100 de la récolte, la région centrale 39 p. 100, et la région orientale 24.

Mais pour calculer les excédants et les déficit, il convient de rapporter la production de chaque région à sa population, et de comparer ce résultat à la consommation moyenne dont nos calculs ont déjà fixé le taux.

Ce raisonnement nous amène à établir quelle est la population de chaque région.

Population de la France, par régions.

1. NORD-OUEST.

Départements.	Population.
Finistère	642,963
Côtes-du-Nord	622,295
Morbihan	490,352
Ille-et-Vilaine	589,532
Manche	544,776
Calvados	454,012
Orne	398,250
Mayenne	350,637
Sarthe	446,603
4,539,420	

2. NORD.

Départements.	Population.
Nord	1,447,764
Pas-de-Calais	761,158
Somme	557,015
Seine-Inférieure	790,022
Oise	396,804
Aisne	552,439
Eure	377,874
Eure-et-Loir	282,622
Seine-et-Oise	580,180
Seine	2,220,060
Seine-et-Marne	341,490
8,307,428	

3. NORD-EST.

Départements.	Population.
Ardennes	320,217
Marne	386,157
Aube	255,687
Marne (Haute-)	251,196
Meuse	284,725
Meurthe-et-Moselle	365,137
Vosges	392,988
Rhin (Haut-), Belfort	56,781
2,312,888	

4. OUEST.

Départements.	Population.
Loire-Inférieure	602,206
Maine-et-Loire	518,471
Indre-et-Loire	317,027
Vendée	401,446
Charente-Inférieure	465,653
Deux-Sèvres	331,243
Charente	367,520
Vienne	320,598
Vienne (Haute-)	322,447
3,646,611	

5. CENTRE.

Départements.	Population.
Loir-et-Cher	268,801
Loiret	353,021
Yonne	363,608
Indre	277,693
Cher	335,392
Nièvre	339,917
Creuse	274,663
Allier	390,812
Puy-de-Dôme	566,463
3,170,370	

6. EST.

Départements.	Population.
Côte-d'Or	374,510
Saône (Haute-)	303,088
Doubs	291,251
Jura	287,634
Saône-et-Loire	598,344
Loire	550,611
Rhône	670,247
Ain	363,290
Savoie (Haute-)	273,027
Savoie	267,958
Isère	575,784
4,555,744	

7. SUD-OUEST.

Départements.	Population.
Gironde	705,149
Landes	300,528
Dordogne	480,141
Lot-et-Garonne	319,289
Gers	284,717
Pyrénées (Basses-)	426,700
Pyrénées (Hautes-)	235,156
Garonne (Haute-)	479,362
Ariège	246,298
3,477,340	

8. SUD.

Départements.	Population.
Corrèze	302,746
Cantal	231,867
Lot	281,404
Aveyron	402,474
Lozère	135,190
Tarn-et-Garonne	221,610
Tarn	352,718
Hérault	429,878
Aude	285,927
Pyrénées-Orientales	191,856
2,835,670	

9. SUD-EST.

Départements.	Population.
Loire (Haute-)	308,732
Ardèche.	380,277
Drôme	320,417
Gard	420,131
Vaucluse	263,451
Alpes (Basses-)	139,332
Alpes (Hautes-)	118,898
Bouches-du-Rhône	554,911
Var	293,757
Alpes-Maritimes	199,037
	<hr/> 2,998,943

Le rapport de la production à la consommation s'établit dès lors ainsi qu'il suit, par grandes régions, en millions d'hectolitres :

		Production.	Consommation.	Excédant.	Déficit.
Nord	Ouest	14	9	4	»
	Est	29	20	9	»
Centre	Ouest	10	6	4	»
	Est	19	9	10	»
Sud	Ouest	11	8	3	»
	Est	12	11	1	»
France continentale	Ouest	12	9	3	»
	Est	7	7	0	»
		<hr/> 120	<hr/> 86	<hr/> 34	<hr/> f

Tels seraient les excédants de récolte de chaque région, si, partout, la consommation de chaque habitant était de 243 litres de grains, mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, car, dans les régions du Nord, on consomme de 307 à 253 litres par habitant, tandis que, dans les régions du Midi, cette consommation varie de 54 à 18 litres.

Ajoutons que ces excédants doivent être diminués de la quantité nécessaire aux semences de l'année suivante et aux besoins des animaux ou de l'industrie. Mais si nous avons pu faire cette défalcation sur la production totale du pays, il serait difficile de le faire avec précision pour chaque région.

Tout en faisant cette restriction, il n'en résulte pas moins du tableau précédent que le Nord et certains départements de l'Ouest ont une production surabondante, tandis que le Midi ne peut presque jamais suffire à sa consommation la plus ordinaire; de là la nécessité, pour le Midi, de recourir à l'importation étrangère, même dans les années de bonne récolte.

Toutefois, cette importation n'a, dans ce cas, qu'une très-faible importance, et les départements producteurs suffisent, le plus souvent, pour établir l'équilibre dans les départements moins bien partagés.

En général, le maximum de la consommation de froment a lieu dans les départements qui produisent abondamment cette céréale, dans ceux qui sont féconds, industriels et riches, et dans ceux qui possèdent de grandes villes contenant beaucoup de gens aisés, d'étrangers ou ayant de nombreuses garnisons.

Le minimum a lieu dans les départements montagneux dont le sol est aride et rocailleux. On le retrouve également dans les départements où les habitudes *celtiques* se sont conservées jusqu'à nos jours. La consommation du froment est tellement inégale, qu'il y a des parties de la France, comme le Gers ou Tarn-et-Garonne, qui absorbent dix fois autant de blé que d'autres, comme le Cantal. Il y a, cependant, quelques départements où l'on ne consomme que peu de froment, quoique le pays soit riche et fertile; ce sont ceux où, comme dans l'ancienne Bretagne, on continue à vivre, en partie, de sarrasin, et ceux du Midi, où l'on se nourrit de châtaignes et de maïs.

Il en résulte que, bien que le froment soit la première de nos céréales, les céréales secondaires ont encore dans notre pays une grande importance. On peut en juger par les résultats de la récolte de 1872.

	Hectares ensemencés.	Produit par hectare.	Récolte totale en hectolitres.
Froment	6,937,922	17,41	120,803,459
Méteil	500,395	17,93	8,972,075
Seigle	1,915,157	15,60	29,868,575
Orge	1,080,765	19,31	20,866,140
Sarrasin	679,598	15,64	10,629,343
Mais et millet	701,861	16,10	11,301,202
Avoine	3,208,846	25,28	81,127,003
Autres menus grains	194,614	18,25	3,551,238
	<u>15,219,158</u>	<u>18,36</u>	<u>287,119,035</u>

C'est une production de près de 300 millions d'hectolitres, à laquelle il faut ajouter 5,461,332 hectolitres de légumes secs, 113,716,196 de pommes de terre, et 4,971,818 de châtaignes.

Pour compléter cette notice, nous indiquerons les régions qui produisent le maximum de ces diverses productions :

Froment	2 ^e Région,	Nord.
Méteil	2 ^e —	Nord.
Seigle	5 ^e —	Centre.
Orge	1 ^{re} —	Nord-Ouest.
Sarrasin	1 ^{re} —	Nord-Ouest.
Mais	7 ^e —	Sud-Ouest.
Avoine	2 ^e —	Nord.
Autres menus grains	2 ^e —	Nord.
Légumes secs	2 ^e —	Nord.
Pommes de terre	6 ^e —	Est.
Châtaignes	8 ^e —	Sud.

Enfin, nous résumons ces productions par département :

PRODUCTIONS DE LA FRANCE.

Récolte de 1872.

(Céréales et farineux, pommes de terre, châtaignes).

DÉPARTEMENTS.	CÉRÉALES ET FARINEUX.		POMMES DE TERRE.		CHÂTAIGNES.
	Nombre d'hectares ensemencés.	Production totale. — Hectolitres.	Nombre d'hectares ensemencés.	Production totale. — Hectolitres.	Production totale. — Hectolitres.
Ain	186,500	3,958,725	112,000	8,960,000	9,000
Aisne	311,400	8,394,431	10,400	1,594,320	»
Allier	181,446	3,967,267	23,399	2,454,892	»

DÉPARTEMENTS.	CÉRÉALES ET FARINEUX.		POMMES DE TERRE.		CHATAIGNES.
	Nombre d'hectares ensemencés.	Production totale. Hectolitres.	Nombre d'hectares ensemencés.	Production totale. Hectolitres.	Production totale. Hectolitres.
Alpes (Basses-)	82,890	704,080	11,528	599,456	4,500
Alpes (Hautes-)	46,158	755,294	4,266	613,280	»
Alpes-Maritimes	38,219	282,815	7,808	371,904	8,401
Ardèche	84,970	1,322,645	23,450	2,532,600	463,120
Ardennes	181,342	4,615,650	11,412	1,807,847	»
Ariège	93,766	1,518,952	22,999	2,157,076	3,428
Aube	230,583	4,045,754	6,907	363,224	»
Aude	130,442	2,296,453	4,950	382,250	2,600
Aveyron	171,205	2,836,294	23,132	2,313,200	420,672
Bouches-du-Rhône	88,923	1,413,574	5,729	412,719	»
Calvados	178,274	4,002,744	2,495	259,480	»
Cantal	97,342	1,470,516	5,705	439,456	197,063
Charente	185,867	2,233,146	22,056	1,578,137	168,497
Charente-Inférieure	226,532	3,922,303	16,567	878,051	»
Cher	202,542	3,155,676	5,992	413,448	1,969
Corrèze	109,850	1,637,357	12,000	1,200,000	320,000
Corse	66,513	897,540	2,056	230,272	250,000
Côte-d'Or	285,204	8,613,813	18,455	782,492	»
Côtes-du-Nord	285,070	6,074,400	30,000	457,560	»
Creuse	126,467	1,571,350	12,150	612,500	»
Dordogne	288,400	2,833,600	25,000	1,275,000	750,000
Doubs	103,100	2,251,685	12,000	212,000	»
Drôme	155,991	1,544,513	20,180	1,937,280	3,000
Eure	239,625	5,687,780	6,024	819,264	»
Eure-et-Loir	280,918	6,925,074	3,448	426,172	»
Finistère	196,900	3,905,637	15,200	2,188,800	»
Gard	64,800	949,730	5,500	555,000	260,000
Garonne (Haute-)	228,000	4,026,300	15,000	1,155,000	25,000
Gers	198,147	3,071,547	2,856	199,920	»
Gironde	166,400	2,832,200	22,500	945,000	»
Hérault	59,735	858,640	7,800	772,200	154,200
Ille-et-Vilaine	331,800	5,827,544	8,497	1,072,773	64,800
Indre	178,518	3,153,233	8,917	943,713	93,000
Indre-et-Loire	211,705	3,110,170	11,800	2,065,000	»
Isère	229,740	2,906,023	26,902	2,626,396	229,432
Jura	103,490	1,680,946	10,000	600,000	»
Landes	173,207	2,126,963	4,353	152,355	»
Loir-et-Cher	185,343	3,150,250	7,550	745,306	»
Loire	139,781	1,673,434	26,100	1,566,000	5,440
Loire (Haute-)	130,887	3,795,200	15,000	1,890,000	8,000
Loire-Inférieure	201,700	1,914,754	14,900	2,346,750	10
Loiret	234,380	4,982,855	9,725	896,645	573
Lot	194,000	1,943,000	12,000	720,000	400,000
Lot-et-Garonne	206,374	3,850,877	13,600	1,632,000	»
Lozère	80,836	1,354,073	4,210	449,585	131,635
Maine-et-Loire	262,500	6,271,000	30,000	2,700,000	10,000
Manche	256,117	4,482,439	6,989	795,142	»
Marne	344,200	7,324,500	11,800	1,109,200	»
Marne (Haute-)	230,022	4,146,117	10,370	746,640	»
Mayenne	198,742	4,308,582	6,009	533,840	»
Meurthe-et-Moselle	183,686	3,529,389	25,200	2,822,400	»
Meuse	239,801	3,567,220	24,176	3,239,584	»
Morbihan	260,685	3,817,375	12,900	1,238,400	»
Nièvre	185,702	2,983,849	14,000	1,260,000	»
Nord	234,968	7,305,520	22,832	3,130,583	»
Oise	244,262	7,152,381	12,303	1,828,380	»
Orne	206,677	4,117,727	3,322	261,770	»
Pas-de-Calais	309,250	8,606,132	16,844	2,728,788	»

DÉPARTEMENTS.	CÉRÉALES ET FARINEUX.		POMMES DE TERRE.		CHATAIGNES.
	Nombre d'hectares ensemencés.	Production totale. Hectolitres.	Nombre d'hectares ensemencés.	Production totale. Hectolitres.	Production totale. Hectolitres.
Puy-de-Dôme	244,500	4,671,380	23,500	3,025,000	»
Pyrénées (Basses-)	200,490	2,724,034	2,860	57,200	114,000
Pyrénées (Hautes-)	80,942	1,001,565	4,350	213,150	38,450
Pyrénées-Orientales	38,943	720,359	5,260	789,000	21,700
Rhône	79,874	1,515,901	11,663	979,692	»
Saône (Haute-)	161,686	2,443,981	18,797	853,759	»
Saône-et-Loire	249,864	3,822,841	32,389	2,040,507	»
Sarthe	221,543	3,421,391	32,190	1,637,000	60,000
Savoie	62,000	1,177,672	6,900	759,000	50,000
Savoie (Haute-)	75,863	1,203,209	11,463	1,219,433	25,224
Seine	13,622	496,357	5,802	1,143,950	»
Seine-Inférieure.	224,591	5,563,530	10,319	777,536	»
Seine-et-Marne	236,705	6,861,164	9,658	1,361,403	»
Seine-et-Oise	212,837	6,895,735	18,383	2,459,640	2,404
Sèvres (Deux-)	227,925	3,500,437	12,200	1,552,694	14,500
Somme	363,981	8,562,984	14,603	1,635,536	»
Tarn	213,490	3,342,210	19,300	1,158,000	30,000
Tarn-et-Garonne.	161,064	2,399,496	6,466	400,892	2,000
Var	98,300	1,182,010	6,000	864,000	225,400
Vaucluse	83,298	1,135,479	9,089	998,881	»
Vendée	245,807	3,577,951	8,000	160,000	»
Vienne	250,572	4,721,674	11,484	1,263,240	14,100
Vienne (Haute-)	148,155	1,975,582	22,000	2,640,000	390,000
Vosges	140,261	2,282,665	37,331	4,821,005	»
Yonne	248,600	3,721,620	9,189	694,688	»
TOTAUX.	15,576,407	292,580,367	1,249,890	113,716,196	4,970,818

La plupart de ces récoltes suffisent amplement aux besoins de l'ensemencement et de la consommation des hommes et des animaux, et ce qui reste pourvoit à la fabrication de la bière, des féculs et de l'amidon, à l'exportation des farines aux colonies ou à l'étranger, et principalement aux mouvements incessants des céréales à l'intérieur, afin d'équilibrer, autant que possible, leur répartition selon les nécessités auxquelles les moissons locales n'ont pu satisfaire.

2. — Le prix du blé et le commerce des céréales.

Dans le travail qui précède, on n'a fait qu'effleurer la double question des prix du blé et du commerce des céréales qui n'entraient pas naturellement dans le cadre adopté par l'auteur. Cette lacune nous paraît devoir être heureusement comblée par l'article suivant que nous empruntons à *l'Économiste français*.

Grâce à la régularité de la production des céréales, on a rarement vu dans notre pays le froment atteindre des taux exorbitants.

En 1812, malgré les mesures prises par le Gouvernement pour restreindre le trafic des blés, on cota l'hectolitre 44 fr. 59 c. à Paris, 55 fr. 53 c. dans le Gard, et même 64 fr. 58 c. dans la Corse. Jamais on n'a revu, sur les mercuriales, des cours aussi élevés; il était dit que cette année serait fatale à la France à tous les points de vue.

Voici du reste un tableau des prix atteints par le froment pendant les années

qui sont particulièrement remarquables, soit par la richesse des moissons, soit par le déficit des récoltes :

1813.	22 fr. 58	1850.	14 fr. 71
1816.	28 31	1853.	22 72
1818.	24 65	1856.	30 22
1829.	22 34	1859.	16 69
1830.	21 29	1861.	24 25
1834.	15 25	1865.	16 41
1846.	24 05	1867.	26 18
1847.	29 01	1872.	23 15
1848.	16 65		

Il y a cinquante ans, il existait encore des écarts considérables dans les prix du blé d'un département à un autre, et cela à la même époque de l'année. Ces différences étaient quelquefois de cinquante pour cent. Aujourd'hui, au contraire, par suite de la facilité des communications, il s'est établi une sorte de solidarité entre les diverses régions du pays, et le malaise, réparti sur tous les consommateurs devient plus facile à supporter.

Ce n'est pas le seul avantage que les moyens de transport rapides aient procuré au pays, en ce qui concerne les céréales. Les chemins de fer ont puissamment contribué à l'extension de la culture en offrant aux agriculteurs des débouchés pour leurs produits. Ils ont aussi aidé au développement de la consommation. Maintenant, il est peu de villages où l'on ne se nourrisse de pain de bonne qualité. Les châtaignes, l'avoine, le seigle sont heureusement délaissés presque partout en faveur du froment; et c'est ce qui explique, avec les progrès faits par notre commerce d'exportation de grains, comment la production a pu doubler sans que les prix aient subi une décroissance proportionnelle.

Actuellement la richesse agricole est en pleine exploitation et le commerce des céréales est en voie de prospérité. Chaque année, les importations et les exportations des grains et farines atteignent des centaines de millions.

Nous donnons ci-dessous le tableau de l'importation et de l'exportation des céréales, pour chacune des années écoulées de 1863 à 1873. Nous avons cru devoir, pour rendre ces chiffres plus conformes à la vérité, renoncer à nous servir des états annuels publiés par l'Administration des Douanes. Dans ces documents, en effet, l'année est prise du 1^{er} janvier au 31 décembre. Or, la moisson se faisant ordinairement en août et septembre, c'est à partir de la fin de septembre de l'année suivante que s'opèrent les transactions sur la récolte. C'est donc ainsi que nous avons compris notre exercice, et chacun des résultats que nous donnons sous une double date, comprend le mouvement commercial des trois derniers mois de la première année indiquée, et des neuf premiers mois de la seconde.

Importation de céréales en France.

1863-1864	27,782,000 francs.
1864-1865	18,672,000 —
1865-1866	32,287,000 —
1866-1867	202,473,000 —
1867-1868	466,764,000 —
1868-1869	58,822,000 —

Pour les années suivantes, il nous a été impossible de grouper nos chiffres de la

même façon, par suite de l'insuffisance très-explicable des statistiques officielles pendant la guerre; nous nous bornerons donc à donner les chiffres que nous trouvons dans les tableaux annuels.

1870.	185,950,000 francs.
1871.	335,027,000 —
1872.	167,592,000 —

Dans les trois derniers mois de 1872, l'importation des blés étrangers, arrêtée par l'abondance de notre récolte, ne s'est élevée qu'à 20,241,000 francs. Pendant les six premiers mois de 1873, les importations de céréales n'ont pas dépassé 33,905,000 francs, ce qui donne, pour les neuf premiers mois de l'exercice 1872-73, un chiffre d'importation de 54,146,000 francs.

Voici maintenant le tableau des exportations de céréales pendant la même période :

1863-64.	60,709,000 francs.
1864-65.	76,302,000 —
1865-66.	215,876,000 —
1866-67.	65,337,000 —
1867-68.	53,709,000 —
1868-69.	92,903,000 —
1870.	33,906,000 —
1871.	42,422,000 —

Si maintenant nous calculons les quantités exportées pendant les trois premiers mois de 1872 et les six premiers mois de 1873, nous avons, pour les neuf premiers mois de la campagne 1872-1873, une exportation de céréales de 238,690,000 francs.

Il est facile, avec les données qui précèdent, d'apprécier l'influence des récoltes sur la circulation monétaire. En 1867-68, la rareté des céréales a donné lieu à une série d'opérations d'échange qui s'est soldée par une sortie de numéraire français de 413,052,000 francs.

La récolte de 1872, au contraire, a déjà fait rentrer dans notre pays, déduction faite des achats faits au dehors, environ 200,000,000 de francs; et nos greniers sont loin d'être vides. L'écart entre les résultats de ces deux années est donc de 600,000,000 de francs actuellement. Elle sera certainement plus élevée à la fin de l'exercice.

3. — Documents complémentaires (cultures industrielles, etc.).

DÉPARTEMENTS.	BETTERAVES.	COLZA.	CHANVRE.	LIN.	TABAC.
—	Quintaux métriq.	Hectolitres.	Quint. métriq.	Quint. métriq.	Quint. métriq.
Ain	1,030,120	115,710	10,508	570	»
Aisne	8,120,000	85,000	6,345	6,600	»
Allier	948,600	14,572	4,486	»	»
Alpes (Basses-)	28,120	»	1,375	»	»
Alpes (Hautes-)	14,640	575	2,272	35	»
Alpes-Maritimes	3,125	»	5,918	»	534

DÉPARTEMENTS.	BETTERAVES.	COLZA.	CHANVRE.	LIN.	TABAC.
	Quintaux métriq.	Hectolitres.	Quint. métriq.	Quint. métriq.	Quint. métriq.
Ardèche	112,970	24,380	245	»	»
Ardennes	1,210,083	5,236	2,627	1,239	»
Ariège	16,104	727	1,140	7,125	»
Aube	807,300	38,989	5,309	»	»
Aude	188,500	1,685	»	4,050	»
Aveyron	30,600	»	9,000	616	»
Bouches-du-Rhône . .	83,280	»	42	»	3,255
Calvados	1,290,000	429,000	2,400	1,250	»
Cantal	82,140	612	17,384	2,132	»
Charente	449,539	7,524	4,680	820	»
Charente-Inférieure .	556,559	34,450	31,842	34,944	»
Cher	1,149,050	6,528	11,930	»	»
Corrèze	296,000	»	8,400	3,600	»
Corse	»	»	760	3,390	»
Côte-d'Or	2,855,628	34,164	6,832	»	»
Côtes-du-Nord	980,000	»	12,420	33,580	»
Creuse	48,750	11,238	8,512	»	»
Dordogne	1,980,000	689	3,900	»	26,000
Doubs	8,729	2,541	2,618	543	»
Drôme	82,360	18,022	1,500	»	»
Eure	1,982,926	124,460	968	10,000	»
Eure-et-Loir	1,207,360	952	304	12	»
Finistère	1,872,000	»	5,661	25,288	»
Gard	9,100	»	»	»	»
Garonne (Haute-) . . .	»	22,500	4,000	24,000	»
Gers	6,000	4,370	50	10,116	»
Gironde	27,625	2,070	3,850	500	12,580
Hérault	»	»	»	»	»
Ille-et-Vilaine	1,429,626	36,255	9,907	2,710	7,620
Indre	640,053	12,794	4,499	15	»
Indre-et-Loire	514,800	»	3,618	»	»
Isère	1,102,000	24,069	64,600	»	213
Jura	124,978	23,800	4,380	55	»
Landes	16,800	»	1,440	12,452	»
Loir-et-Cher	358,284	5,798	1,950	76	»
Loire	74,500	13,127	2,300	»	»
Loire (Haute-)	97,300	2,880	1,656	»	»
Loire-Inférieure . . .	1,850,000	60,000	34,500	97,200	»
Loiret	1,143,499	7,892	2,835	»	»
Lot	305,600	»	12,300	1,280	17,484
Lot-et-Garonne	184,800	52,170	13,200	2,075	38,420
Lozère	3,430	»	»	»	»
Maine-et-Loire	240,000	27,000	80,000	15,000	»
Manche	183,365	21,360	14,852	11,859	»
Marne	837,500	18,200	1,800	»	»
Marne (Haute-)	128,499	21,855	8,800	990	»
Mayenne	1,007,000	9,240	1,937	6,829	»
Meurthe-et-Moselle . .	504,000	43,164	14,041	1,976	2,106
Meuse	631,807	49,543	2,280	808	360
Morbihan	80,000	1,375	15,510	1,170	»
Nièvre	704,000	9,000	5,400	»	»
Nord	18,037,800	116,445	1,260	120,075	10,600
Oise	7,896,155	16,874	9,223	6,800	»
Orne	199,200	1,952	47,340	3,296	»
Pas-de-Calais	13,689,620	431,963	992	45,396	10,644
Puy-de-Dôme	490,000	»	160	50	495
Pyrénées (Basses-) . .	»	»	»	6,815	»
Pyrénées (Hautes-) . .	»	432	221	9,467	505
Pyrénées-Orientales . .	38,400	»	192	2,358	»
Rhône	710,900	17,689	1,612	»	»

DÉPARTEMENTS.	BETTERAVES.	COLZA.	CHANVRE.	LIN.	TABAC.
—	Quint. métriq.	Hectolitres.	Quint. métriq.	Quint. métriq.	Quint. métriq.
Saône (Haute-) . . .	143,080	18,220	5,322	8	1,648
Saône-et-Loire . . .	706,400	61,500	10,698	630	»
Sarthe	418,952	75	70,193	»	»
Savoie	180,000	7,000	3,575	33	1,700
Savoie (Haute-) . . .	227,553	10,684	3,238	162	»
Seine	170,777	»	»	»	»
Seine-Inférieure . . .	2,377,464	330,400	2,538	2,538	»
Seine-et-Marne . . .	5,767,950	11,536	695	15,485	»
Seine-et-Oise	4,126,420	8,698	129	11,623	»
Sèvres (Deux-)	1,200,000	22,500	12,750	6,250	»
Somme	14,400,000	264,000	15,000	63,000	»
Tarn	18,620	842	55,400	19,020	»
Tarn-et-Garonne . . .	9,000	11,656	3,683	6,487	»
Var	9,000	127,425	»	»	940
Vaucluse	67,694	796	166	»	»
Vendée	350,003	52,023	3,264	6,473	»
Vienne	358,865	8,390	45,029	44	»
Vienne (Haute-)	840,000	26,523	3,870	680	»
Vosges	240,108	16,039	4,642	1,872	225
Yonne	788,222	13,896	11,704	»	»
TOTAL	112,601,233	3,020,274	791,979	650,467	135,327

En ce qui concerne la production totale de la France, nous compléterons le tableau précédent par un état plus détaillé qui résume tous les renseignements recueillis sur la récolte de 1872, par le Bureau des subsistances.

Plantes industrielles.

	Hectares ensemencés.	Produit moyen par hectare.	Produits totaux.
Betteraves	346,630	324,86 q.	112,601,233 q.
Houblon	3,734	17,00 q.	63,508 q.
Colza et autres plantes oléagineuses	291,773	10,35 h.	3,020,274 h.
Chanvre	108,323	7,31 q.	791,979 q.
Lin	86,795	7,48 q.	650,467 q.
Garance	12,674	42,69 q.	541,107 q.
Tabac	10,838	12,48 q.	135,327 q.

Prairies.

Foin	4,217,517	46,76 q.	197,669,618 q.
Trèfle	1,021,312	43,94 q.	44,878,697 q.
Luzerne	750,726	56,00 q.	42,063,063 q.
Sainfoin	466,661	44,51 q.	20,773,977 q.

Il résulte des mêmes documents qu'il aurait été récolté 5,761,751 quintaux métriques de fruits et 18,682,272 de légumes frais.